



Guinée Bissau : le gouvernement veut relancer les négociations d'accords de pêche avec l'UE

La Guinée-Bissau compte relancer les discussions avec l'UE, en vue de la conclusion d'un nouvel accord dans le domaine de la pêche.

« Nous allons donner des instructions pour que nous reprenions les négociations avec l'Union européenne dans le domaine de la pêche », a indiqué le vendredi dernier, Aristides Gomes (photo, micro), le Premier ministre du pays.

La dernière entente conclue entre les deux parties s'étendait de février à novembre 2017 et couvrait plusieurs espèces comme les crevettes et le thon. Elle permettait, en outre, aux navires venant d'Espagne, de Portugal, d'Italie, de la France et de la Grèce de procéder à des prises de poissons dans les eaux guinéennes, contre une contrepartie de 9,2 millions d'euros sur la période.

« Même si cet accord de pêche est un dossier commercial, l'Union européenne, en tant que principal donateur dans le monde, a mené ces négociations sur la base d'un esprit de coopération, de solidarité et non sur la base purement commerciale », a estimé M. Gomes

La Guinée-Bissau dispose d'une Zone économique exclusive (ZEE) d'une superficie de 105 000 km² et la pêche fournit plus de 7% de son PIB.

Lien article : <https://agenceecofin.com/peche/1405-56879-guinee-bissau-le-gouvernement-veut-relancer-les-negociations-d-accords-de-peche-avec-l-ue>